

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

Département  
OISE

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	14	7

Date de la convocation
14 novembre 2025

Date d'affichage de la convocation
14 novembre 2025

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 24/11/2025

Reçu en préfecture le 24/11/2025

Publié le

ID : 060-216000430-20251120-452025-DE

**S2LO**

**EXTRAIT N°45/2025 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN**

L'an deux mille vingt-cinq et le 20 novembre à 17h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARECHAL Philippe, Maire.

**CONSTAT DE QUORUM**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2025, le quorum n'était pas atteint.

Une nouvelle convocation a donc été adressée pour réunir le Conseil Municipal le 20 novembre 2025.

Celui-ci peut donc délibérer valablement, sans condition de quorum.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Madame GERARD ayant prévenu de son retard, elle n'est pas comptabilisée dans cette délibération.

Présents : MARECHAL Philippe, MARMIN Philippe, ARHUR Sylviane, MONVOISIN Patrice, MORELLE Isabelle

Pouvoirs : HERGLE Gilles à ARHUR Sylviane, VERHOESTRAETE Jean Pierre à MARECHAL Philippe

Absents excusés : LUGEZ Carine, GERARD Elodie (retard), DUPAS Fabien, BAPTISTE Christophe, STIZ Catherine, ANDRIES Christophe, GUILLOU Marie Odile,

Secrétaire de séance : ARHUR Sylviane

Monsieur le Maire propose d'élire un ou (une) secrétaire de séance. Madame ARHUR Sylviane se présente.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :  
Nomme Madame ARHUR Sylviane secrétaire de séance.

Votée à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le 21/11/2025

Le Maire,

Philippe MARECHAL

